Budget rectificatif 2/2019 : Horizon 2020 et Erasmus+

2019/2022(BUD) - 15/05/2019 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation du projet de budget rectificatif n° 2 au budget 2019 en vue du renforcement de programmes clés pour la compétitivité de l'UE: Horizon 2020 et Erasmus+.

CONTENU : le projet de budget rectificatif (PBR) nº 2/2019 vise à procurer **100 millions d'EUR supplémentaires en crédits d'engagement** aux programmes Horizon 2020 et Erasmus+, conformément à la décision prise par le Parlement européen et le Conseil dans le contexte de leur accord sur le budget 2019 . Il n'est pas proposé de renforcement en crédits de paiement.

Renforcement du programme Horizon 2020

Alors que les dépenses ayant trait au changement climatique augmentent de manière considérable par rapport au 7e programme-cadre pour le financement de la recherche 2007-2013 (7e PC), il convient de renforcer les mesures spécifiques afin de s'approcher de l'objectif de 35 % du budget d'Horizon 2020 consacrés aux activités de recherche liées au climat.

Il est donc proposé d'allouer 80 millions d'EUR supplémentaires aux activités et projets dans ce domaine, plus particulièrement à la recherche liée aux transports ainsi qu'aux technologies futures et émergentes dans le cadre du projet pilote du Conseil européen de l'innovation (CEI).

Renforcement du programme Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'UE qui soutient l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe. Il offrira à plus de 4 millions d'Européens la possibilité d'étudier, de se former et d'acquérir une expérience à l'étranger sur la période 2014-2020.

La Commission propose d'allouer un montant supplémentaire de 20 millions d'EUR au poste 15 02 01 01 d'Erasmus+ - « Promouvoir l'excellence et la coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe ainsi que son adéquation par rapport au marché du travail ».

Cette dotation permettra de renforcer le soutien financier de l'UE aux principales activités de mobilité du programme, en particulier dans le domaine de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et de la formation professionnels, ainsi qu'en faveur des centres d'excellence professionnelle. Elle renforcera également les universités européennes, une action récente mise en œuvre dans le cadre de la création de l' espace européen de l'éducation d'ici 2025.

Financement

Compte tenu de l'absence de marge sous le plafond des engagements de la rubrique 1a Compétitivité pour la croissance et l'emploi dans le budget général 2019, le renforcement des crédits d'engagement d' Horizon 2020 et d'Erasmus+ sera financé à partir de la marge globale pour les engagements.

La Commission considère qu'il n'est pas nécessaire, à ce stade, d'augmenter les crédits de paiement pour ces deux programmes dans le budget 2019.